

# Obeeliks bvba – FICHE DE SECURITE



Selon Directive (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: octobre 2016

Nom du produit: Silicones PA en pâte A

Page: Page 1 de 8

## **SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.**

### 1.1 Identificateur du produit:

Nom commercial: Silicones PA en pâte A

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations de la substance/du mélange: Moulage de pièces et articles divers.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Verantwoordelijke verdeler : Obeeliks bvba  
Tolstraat 73  
2000 Anvers  
Belgique  
Tel: +32 3 289 00 56  
Website: [www.obeeliks.com](http://www.obeeliks.com)  
E-mail: [info@obeeliks.com](mailto:info@obeeliks.com)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence: Orfila (INRS): +33 1 4542 5959

## **SECTION 2. Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 tel que modifié:**

**Dangers pour la santé:**

**Résumé des dangers:**

Dangers physiques: Aucune recommandation spécifique.

Dangers pour la santé:

Inhalation: Aucun symptôme spécifique noté.

Contact avec les yeux: Aucun symptôme spécifique noté.

Contact cutané: Aucun symptôme spécifique noté.

Ingestion: Aucun symptôme spécifique noté.

Autres effets sur la santé: Pas d'autres informations mentionnées.

Dangers pour l'environnement: Considéré comme non nocif pour l'environnement.

### 2.2 Éléments d'étiquetage:

Conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives, le produit n'a pas besoin d'être étiqueté.

### 2.3 Autres dangers:

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

## **SECTION 3. Composition/informations sur les composants**

### 3.2 Mélanges

Informations générales:

Composants non dangereux:

Nom Chimique	CAS/EINECS/Reg Nr	1272/2006	Conc.%
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5 232-455-8 01-2119487078-27	Asp.Tox. 1, H314	5-10%

## **SECTION 4: Premiers secours**



Selon Directive (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: octobre 2016

Nom du produit: Silicones PA en pâte A

Page: Page 2 de 8

## **Général:**

Enlevez immédiatement les vêtements contaminés.

### 4.1 Description des mesures de premiers secours:

#### **Inhalation:**

Fournir de l'air frais; appeler un médecin en cas de réclamation.

#### **Contact avec les yeux:**

Les yeux se rincent pendant plusieurs minutes sous l'eau courante alors que la fente oculaire reste ouverte. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

#### **Contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Si la peau reste irritée, consultez un médecin.

#### **Ingestion:**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Si les symptômes ne diminuent pas, consultez un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Aucune autre information pertinente disponible.

### 4.3 Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial requis:

Aucune autre information pertinente disponible.

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 Moyens d'extinction:

#### **Moyens d'extinction appropriés:**

Eau pulvérisée. Jet d'eau pulvérisée. Mousse. Poudre d'extinction Dioxyde de carbone

#### **Agents d'extinction inoffensifs pour les raisons de sécurité:**

Puissant jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou le feu.

### 5.3 Conseils aux pompiers:

#### **Vêtements de protection spéciaux:**

Porter un appareil de protection respiratoire qui ne dépend pas de l'air ambiant. Combinaisons entièrement protectrices.

#### **Informations complémentaires:**

Refroidir les réservoirs exposés au danger avec un jet d'eau pulvérisée.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter des vêtements de protection personnels. Gardez les sources d'inflammation enlevées. Assurer une ventilation adéquate. Risque particulier de glissade résultant de la fuite / du produit déversé.

### 6.2 Précautions pour l'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts / les eaux de surface / les eaux souterraines. Ne permettez pas d'entrer dans le sol / sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, farine de montagne, liants acides, liants universels, sciure de bois). Nettoyez soigneusement le lieu de l'accident; conviennent pour cela: Diluer avec beaucoup d'eau.

### 6.4 Référence à d'autres sections

# Obeeliks bvba – FICHE DE SECURITE



Selon Directive (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: octobre 2016

Nom du produit: Silicones PA en pâte A

Page: Page 3 de 8

Informations sur la sécurité d'utilisation - voir chapitre 7.

Informations sur les équipements de protection individuelle - voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination - voir chapitre 13.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage:**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger de la substance ou du mélange:**

Gardez les contenants bien fermés. Assurer une bonne ventilation / épuisement sur les lieux de travail.

### **Informations sur les risques d'incendie et d'explosion:**

Aucune mesure particulière requise.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris des produits incompatibles:**

#### **Stockage:**

**Exigences relatives à l'espace de stockage et aux citernes: Aucune exigence particulière.**

**Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune:** Stocker à l'écart des agents oxydants.

#### **Plus d'informations sur les exigences de stockage:**

Gardez les contenants bien fermés.

Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

### **7.3 Utilisation finale spécifique:**

Voir la section 1.2.

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle:**

Le produit ne contient pas de quantités pertinentes de substances qui, par rapport aux ateliers, doivent être contrôlées en termes de valeurs limites.

DNEL's		
8042-47-5 huile minérale blanche (pétrole)		
Oraal	DNEL Long-term - Systemic (consumer)	40 mg/kg bw/day (/)
Dermaal	DNEL Long-term - Systemic (consumer)	92 mg/kg bw/day (/)
Inhalatief	DNEL Long-term - Systemic (consumer)	35 mg/m <sup>3</sup> (/)

### **Informations complémentaires:**

La base était des listes valides au moment de leur mise en place.

### **8.2 Contrôles d'exposition:**

#### **Equipement de protection individuelle:**

#### **Mesures générales de protection et de santé:**

Les précautions habituelles de manipulation des produits chimiques doivent être respectées.

Enlevez immédiatement les vêtements contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas inhaler les gaz / vapeurs / aérosols.

Un lavage spécial, une douche et des cabines sont nécessaires.

#### **Protection respiratoire:**

En cas de ventilation insuffisante, protection respiratoire.

#### **Protection des mains:**

Gants de protection

# Obeeliks bvba – FICHE DE SECURITE



Selon Directive (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: octobre 2016

Nom du produit: Silicones PA en pâte A

Page: Page 4 de 8

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

En raison de l'absence de tests, aucune recommandation pour le matériau des gants ne peut être donnée pour le produit / la préparation / le mélange chimique.

Choisir un matériau de gant en tenant compte des temps de pénétration, des taux de perméation et de la dégradation.

## **Matériel de gant:**

EN374

Caoutchouc nitrile

Gants en PVC

Gants en caoutchouc

Le choix d'un gant adapté dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant composé de plusieurs substances, la durabilité des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être testée avant utilisation.

## **Temps de pénétration du matériau du gant**

Le temps de pénétration exact peut être trouvé chez le fabricant de gants; garder à l'esprit.

## **Protection des yeux:**

EN 166

Lunettes de protection ajustées

## **Protection du corps:**

Porter des vêtements de travail appropriés

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base:

Informations générales

#### **Prévenir:**

Forme:	visqueux
Couleur:	blanc
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Valeur du pH:	Non applicable.

#### **Changement d'état**

Point de fusion / point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair:	> 200 ° C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation:	> 400 ° C
Température de décomposition:	> 200 ° C
Température d'auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas seul.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.

#### **Limites d'explosion:**

Bas:	Non déterminé.
Supérieur:	non déterminé.
Pression de vapeur à 20 ° C:	<0,1 hPa
Densité à 20 ° C:	1,55 g / cm <sup>3</sup>

# Obeeliks bvba – FICHE DE SECURITE



Selon Directive (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: octobre 2016

Nom du produit: Silicones PA en pâte A

Page: Page 5 de 8

Densité de vapeur

Taux d'évaporation

Solubilité dans / miscibilité avec l'eau:

Propriétés comburantes

Coefficient de partage: n-octanol / eau:

## La viscosité

Dynamique:

Cinématique:

## 9.2 Autres informations:

Aucune autre information pertinente disponible.

Non déterminé.

Non applicable.

non resp. légèrement miscible.

Non oxydant

Non déterminé.

non applicable.

Sans objet.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité:

Non déterminé

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable

### Décomposition thermique / conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé conformément aux instructions.

### 10.3 Réactions dangereuses possibles:

Réactions avec des agents oxydants puissants.

### 10.4 Conditions à éviter:

Aucune autre information pertinente disponible.

### 10.5 Matériaux à interaction chimique:

Agents oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Gaz / vapeurs toxiques

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

#### Toxicité aiguë

Basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Valeurs LD / LC50 pertinentes pour la classification:

8042-47-5 huile minérale blanche (pétrole)

Oral	LD50	>2000 mg/kg (/)
Dermal	LD50	>2000 mg/kg (rabbit)

#### Condition primaire:

#### Corrosion cutanée / irritation cutanée

Basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Sensibilisation des voies respiratoires / peau

Basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction)

#### Mutagénicité dans les cellules germinales

Basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas satisfaits.

# Obeeliks bvba – FICHE DE SECURITE



Selon Directive (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: octobre 2016

Nom du produit: Silicones PA en pâte A

Page: Page 6 de 8

## **Cancérogénicité**

Basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## **Toxicité pour la reproduction**

Basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## **STOT avec exposition unique**

Basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## **STOT avec exposition répétée**

Basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## **Danger d'aspiration**

Basé sur les données disponibles; les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### 12.1 Toxicité:

<b>Toxicité aquatic:</b>	
<b>8042-47-5 huile minérale blanche (pétrole)</b>	
LC 50	>100 mg/l (fish)
EC 50	>10000 mg/l (Bacteria)
LC/EC/IC 50	>100 mg/l (fish)
	>100 mg/l (algae)
	>100 mg/l (Bacteria)
	>100 mg/l (Activated Sludge)
NOEC	>10-≤ 100 mg/l (fish)
	>10-≤ 100 mg/l (Activated Sludge)

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Aucune autre information pertinente disponible.

### 12.3 Bioaccumulation:

Ne s'accumule pas dans les organismes.

### 12.4 Mobilité dans le sol:

Aucune autre information pertinente disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

### 12.6 Autres effets nocifs:

Aucune autre information pertinente disponible.

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

**Recommandation:** Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères ou se retrouver dans le système d'assainissement.

### **Emballages non nettoyés:**

**Recommandation:** Élimination conformément aux réglementations gouvernementales.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# Obeeliks bvba – FICHE DE SECURITE



Selon Directive (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: octobre 2016

Nom du produit: Silicones PA en pâte A

Page: Page 7 de 8

## 14.1 Numéro ONU

Le transport de cette substance n'est pas soumis à la réglementation.

## 14.2 Nom d'expédition conforme aux règlements types des Nations Unies

Le transport de cette substance n'est pas soumis à la réglementation.

## 14.3 Classe (s) de danger pour le transport

Le transport de cette substance n'est pas soumis à la réglementation.

## 14.4 Groupe d'emballage

Le transport de cette substance n'est pas soumis à la réglementation.

## 14.5 Dangers environnementaux

Le transport de cette substance n'est pas soumis à la réglementation.

## 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Le transport de cette substance n'est pas soumis à la réglementation.

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Notes: Non applicable pour le produit, tel que livré.

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

15.1 Réglementations / législation sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange:

### **Réglementations nationales:**

Classe de pollution des eaux: WGK 1 (D) (Auto-classification): légèrement dangereux pour l'eau.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

## **SECTION 16: Autres informations**

Texte intégral des phrases R et des phrases H dans les sections 2 et 3:

### **Phrases H:**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Disclaimer:**

"Les informations fournies dans ces documents sont basées sur nos connaissances actuelles de ce produit et sont données de bonne foi et au mieux de nos connaissances. Toutefois, ces données ne constituent pas une spécification technique et ne constituent pas une garantie des propriétés. Nous n'acceptons aucune Responsabilité pour les dommages ou conséquences, de toute nature ou portée, explicite ou implicite, pouvant résulter de l'utilisation de ces données. Les lois, dispositions et réglementations en vigueur doivent être remplies par le destinataire et l'utilisateur du produit sous leur propre responsabilité. devrait également s'assurer que le produit se prête à l'utilisation et à l'utilisation prévues. "

Emergency Numbers

European Emergency Number:

112

AUSTRIA

+43 1 40 400 2222

BELGIUM/LUXEMBOURG

+32 70 245 245

BULGARIA

+359 2 9154 409

CZECH REPUBLIC

+42 2 2491 9293 or +42 2 2491 5402

DENMARK

+45 82 12 12 12

ESTONIA

16662 (24/5 9h00 monday till 9h00 Saturday)

FINLAND

+358 9 471 977

# Obeeliks bvba – FICHE DE SECURITE



Selon Directive (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: octobre 2016

Nom du produit: Silicones PA en pâte A

Page: Page 8 de 8

FRANCE	+33 1 40 05 48 48
GERMANY	+49 30 450 653565
GREECE	+30 10 779 3777
HUNGARY	+36 80 20 11 99
IRELAND	+353 1 8379964
ITALY	+39 06 305 4343
LATVIA	+371 704 2468
LITHUANIA	+370 2 36 20 52 or +370 2 36 20 92
MALTA	(+356) 21 247 860 or (+356) 21 241 251
NORWAY	22 59 13 00
NETHERLANDS	+31 30 274 88 88
POLAND	+48 22 619 66 54 or +48 22 619 08 97
PORTUGAL	808 250 143 or +351 21 330 3284
ROMANIA	+40 21 230 8000
SLOVAKIA	+421 2 54 77 4 166
SLOVENIA	+386 41 650 500
SPAIN	+34 937 192 561 (08:00-13:00 y 15:00-17:00 / viernes 08:00-15:00)
SWEDEN	+46 8 33 12 31
UNITED KINGDOM	0870 243 2241 or +44 (0)20 7771 5310

## Abréviations et acronymes:

RID:	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA:	International Air Transport Association
GHS:	Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS:	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS:	European List of Notified Chemical Substances
CAS:	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL:	Derived No-Effect Level (REACH)
LC50:	Lethal concentration, 50 percent
LD50:	Lethal dose, 50 percent
PBT:	Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB:	very Persistent and very Bioaccumulative